Gérard DEFOIS

CRITIQUE DES INSTITUTIONS ET DEMANDE DE PARTICIPATION

Les pages qui vont suivre concernent la société européenne et ses aires de diffusion ; le propos en est d'abord sociologique et fonctionnel. C'est dire combien les limites de l'analogie resteront étroites, eu égard aux dimensions théologiques et géographiques de la réalité ecclésiale. Nous n'aborderons pas cette dernière comme telle.

Remarquer qu'aujourd'hui les institutions sont critiquées et que les membres de nos sociétés exigent de participer aux tâches de direction, c'est faire une constatation empirique et banale. Traiter scientifiquement ce fait exige de prendre en compte les modifications culturelles, politiques ou économiques apportées par nos concitoyens dans *leur rapport aux institutions*. Ce qui fait l'objet de la recherche sociologique est alors moins étudié en termes de crise de l'obéissance ou de l'autorité que d'analyse du fonctionnement des rassemblements ou de la gestion des tâches collectives qui régulent les échanges dans ces institutions.

Là encore, nous devons nous méfier des évidences communes ; l'on parlera spontanément de « crise », notion qui comme l'arbre nous cache la forêt. En effet, les dysfonctionnements d'une organisation ne s'expliquent pas seulement par les sentiments d'inadaptation qu'éprouvent les acteurs sociaux. Il nous faut prendre la mesure des multiples systèmes de relations qui, en évoluant, provoquent des redistributions de rôles et des stratégies non conformes aux traditions normatives du groupe social. C'est le champ de ces nouvelles déterminations collectives que nous devons construire pour situer, avec une pertinence proprement sociologique, l'objet de la recherche.

Ces précisions épistémologiques sont ici particulièrement

indispensables. Il n'y a en effet de traitement scientifique qu'en rupture par rapport aux appréhensions spontanées parfois sacralisées en discours religieux. On se rend alors la tâche impossible et les commentateurs oscillent entre la critique morale ou l'idéologie fataliste pour légitimer les attitudes protestataires ou les soumissions résignées.

I. Les éléments culturels qui déplacent le rapport aux institutions

Depuis vingt ans, les principaux mouvements de critique des institutions se sont manifestés alors que trois dynamiques opéraient des déplacements dans le champ social de nos sociétés européennes.

1. La massification de l'éducation scolaire et de la diffusion du savoir. L'explosion des multiples formes et objets de transmission de connaissance a élargi très rapidement les facultés de jugement ou d'appréciation de nos contemporains. L'accès à cette information, naguère propriété exclusive des détenteurs patentés du pouvoir social, a banalisé tant le savoir que l'autorité. En effet, l'argument d'autorité, s'il peut s'imposer dans un contexte de dépendance culturelle acceptée, ne l'est plus dans la mesure où la plus grande partie des citoyens peut avoir connaissance des pièces du dossier.

Ceci n'est pas sans avoir favorisé l'effondrement des notabilités traditionnelles qui se sont trouvées malgré elles en état de concurrence culturelle et donc soumises à critique à propos de la légitimité de leur statut dominant. Bien des positions, tant institutionnelles qu'idéologiques, sont alors apparues arbitraires, c'est-à-dire le fruit d'une conjoncture inégalitaire des chances permettant l'appropriation du savoir et du pouvoir au gré de logiques sociales implicites.

L'autorité est alors amenée à « faire ses preuves », c'est-à-dire à montrer les « raisons » de sa valeur, prouver sa crédibilité. Ce n'est pas la critique des rôles qui, contrairement aux apparences, est première, mais le besoin nouveau de vérifier la validité des assertions des responsables. Ils sont jugés au nom, soit des mythes collectifs du temps (démocratie, rentabilité, force